

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPCO MOBILITÉS MET À DISPOSITION DES ENTREPRISES UN ACCOMPAGNEMENT QUALITATIF POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ALTERNANCE

OPCO Mobilités constate une poursuite de la dynamique de développement de l'apprentissage et une forte reprise des contrats de professionnalisation avec déjà plus de 35.000 contrats d'alternance signés depuis le 1^{er} janvier. En soutien au bénéfice des entreprises adhérentes OPCO Mobilités déploie de nombreux services personnalisés et de proximité pour accompagner l'alternance dans les entreprises. En plus de financer la formation des alternants, l'OPCO met à leur disposition une offre de services régionalisée, une application web pour simplifier les démarches administratives et une formation en e-learning au tutorat. Explications.

Une offre de services adaptée pour un accompagnement qualitatif des entreprises, de A à Z

Pour répondre aux besoins des entreprises, l'opérateur de compétences étend son offre de services pour fournir un accompagnement complet « Alternance », du recueil des besoins en amont à l'intégration effective des alternants.

OPCO Mobilités met ainsi en place une **offre de services régionalisée** afin d'apporter une réponse sur-mesure et un conseil personnalisé. Dans chaque région, les entreprises disposent d'un **interlocuteur dédié** – un *Chargé de mission alternance-formation* – qui peut être amené à les accompagner dans la définition du poste occupé par l'alternant ou l'identification de la formation selon les besoins des entreprises.

S'agissant de la gestion des contrats d'alternance, OPCO Mobilités **simplifie les démarches administratives avec l'application web « M-Gestion »**, qui dématérialise la procédure de dépôt en ligne des contrats en alternance pour les entreprises.

Des formations en ligne pour les tuteurs et maîtres d'apprentissage

Dans le cadre du recrutement d'un alternant ou d'un apprenti, les entreprises sont tenues **d'assurer son tutorat**. Le rôle des tuteurs et maîtres d'apprentissage est primordial pour s'assurer de la bonne intégration de l'alternant ou de l'apprenti.

Dans cette perspective, OPCO Mobilités **met à disposition des entreprises « M-Tutorat » : une formation en ligne à destination des tuteurs et maîtres d'apprentissage**. Cet *e-learning*, financé par OPCO Mobilités, et **adapté aux entreprises de toutes les branches et à la RATP**, permet notamment aux salariés formés de démarrer leur tutorat efficacement ainsi que de construire le parcours d'apprentissage et le transfert de compétences adaptés aux tutorés. Depuis sa mise en ligne, c'est ainsi 17 600 tuteurs qui ont été formés grâce à OPCO Mobilités.

Reconduction des opérations de promotion de l'alternance et des métiers de la Mobilité

En septembre, OPCO Mobilités renouvelle ses webinaires (déjà proposés au mois de juin), appelés « **M-eConférences** », de 45 minutes à destination des entreprises en proposant de nouvelles thématiques afin de les **assister dans le dépôt de leur contrat d'alternance et l'intégration des alternants**.

De plus, grâce à sa présence sur de nombreux salons, OPCO Mobilités aide aussi les entreprises dans le recrutement de candidats via l'organisation de « *job dating* ». OPCO Mobilités participera à la « **Semaine de l'Innovation du Transport & de la Logistique** » du 13 au 15 septembre Porte de Versailles à Paris pour promouvoir l'alternance auprès des professionnels du secteur.

La présence sur ces salons permet aussi à OPCO Mobilités de promouvoir les métiers de la Mobilité auprès des jeunes. OPCO Mobilités sera d'ailleurs présent au **salon Jeunes d'Avenirs les 14 et 15 septembre au Paris Event Center**. Ce salon accompagne les jeunes de 16 à 30 ans vers l'apprentissage, la formation et/ou l'emploi.

A PROPOS D'OPCO MOBILITES

OPCO Mobilités est un opérateur de compétences en charge de la formation et la transition professionnelle des métiers de la Mobilité – automobile, logistique, services et transports. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l'alternance, l'appui aux branches pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers. Avec un budget de plus d'un milliard d'euros, OPCO Mobilités agit auprès de 210 000 entreprises (issues de 20 branches professionnelles et la RATP), 1,6 million de salariés et 85 000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial, OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises et notamment auprès des TPE-PME.

<https://www.opcomobilites.fr>

CONTACTS PRESSE

OPCO Mobilités

Alexandre Masson – 01 74 74 05 25 – alexandre.masson@opcomobilites.fr

Agence Influences

Philippe Vogel – 06 80 20 70 88 – p.vogel@agence-influences.fr

Maud Boucheron – 06 40 19 45 39 – m.boucheron@agence-influences.fr